

QUESTIONS DU JOUR

La Politique Économique du Gouvernement

La Chambre des députés a discuté, dans ses séances des 7, 8 et 9 mars, plusieurs interpellations relatives aux diverses mesures que le Gouvernement compte prendre pour remédier à la situation économique actuelle du pays, qui est loin d'être brillante.

Ces interpellations arrivent malheureusement deux ans trop tard car c'est dès le mois de mars 1915 qu'il aurait fallu arrêter les méthodes susceptibles de nous faire surmonter les difficultés de toute nature soulevées par la guerre.

A cette époque, on connaissait le rendement déficitaire des récoltes de 1914, l'état des cultures de la campagne 1915, les plaintes que les agriculteurs formulaient, tant au point de vue de la pénurie de la main-d'œuvre et des attelages qu'au sujet de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient de se procurer les engrais nécessaires.

En procédant à un véritable inventaire des besoins impérieux de l'agriculture et en obligeant le Gouvernement à envisager les conséquences redoutables, pour la défense nationale elle-même, d'une importante réduction de nos ressources alimentaires, on aurait certainement obtenu de lui la mobilisation agricole que nous réclamions alors et qui seule pouvait effectivement enrayer le mal.

Au lieu de cette mobilisation qu'a fait le Gouvernement en cette matière ? L'un des interpellateurs, M. Maurice Long, député de la Drôme, l'a expliqué d'une manière saisissante :

« La méthode suivie par le Gouvernement a été bien simple, a-t-il dit : acheter à l'étranger ce que nous ne produisons plus et l'importer à jet continu, à chaque saison, à chaque trimestre ; c'était la politique du moindre effort, de paresse économique, la plus facile en même temps que la plus dispendieuse. En dehors des achats et des importations, aucun effort d'économie, aucun effort de production. »

« Aussi, messieurs, quand la crise de transports et l'énormité des achats à l'étranger ont mis en évidence le danger du système et quand un nouveau ministre du ravitaillement nous annonce des « temps sévères », j'ai le droit de dire que toutes les mesures qu'il nous propose ne demandent pas qu'un examen de détail, mais qu'un débat complet n'est pas inutile pour nous élever à une vue d'ensemble. »

« Il s'agit moins de savoir si nous remplacerons les petits pains par des miches de quatre livres, si nous mangerons notre pain frais ou rassis, que de savoir si nous en mangerons. (*Applaudissements.*) »

« A côté de la question des économies, il y a celle de la production. M. le ministre de l'agriculture ne nous a pas annoncé des temps sévères ; il voit les choses plus en rose, cependant M. Clémentel, après avoir, l'autre jour, fait l'aveu au Sénat, qu'il faut songer à produire », nous a présenté un projet de révision des primes à la culture du blé. Certes, il est essentiel de relever le prix du blé et de rétablir l'équilibre des valeurs des diverses céréales. Mais l'appât du gain peut-il suffire à faire ensemercer et moissonner les récoltes futures si l'on manque de main-d'œuvre, d'engrais et d'organisation ? »

L'honorable député de la Drôme a ensuite montré l'urgence d'une prompt solution en établissant — d'après les statistiques les plus sérieuses — qu'en ce qui concerne spécialement le blé les Etats de l'Europe, non compris l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, auront besoin d'en importer environ

170 millions de quintaux pour la campagne 1917-1918.

Où prendra-t-on ce blé ? C'est le point délicat du problème, car même avec une bonne récolte les grands pays producteurs, Etats-Unis, Argentine, Canada, n'en pourront exporter que 100 millions de quintaux au maximum.

Et il ne faut pas croire que la fin des hostilités améliorera sensiblement la situation.

« Si la paix survient — a ajouté M. Maurice Long — les besoins seront augmentés par la demande des empires du centre qui viendront nous concurrencer sur le marché mondial. On les évalue à environ 80 à 100 millions de quintaux. On aurait alors, en face de besoins s'élevant à 270 millions, des ressources qui ne seraient accrues que du surplus exportable des blés russes qui, étant donné l'exportation déjà faite et la crise agricole qui sévit là comme ailleurs, ne paraît pas devoir dépasser une quantité de 20 à 23 millions de quintaux de blé. En résumé, le déficit, qui serait de 70 millions en cas de guerre pour les neutres et les alliés, s'éleverait, en cas de paix, à 170 millions pour toute l'Europe, c'est-à-dire que, dans ce dernier cas, nous manquerions de 60 p. 100 de nos besoins d'importation. Voilà la situation. »

« J'ajoute que je ne parle pas des possibilités d'achat. Ajoutez à cela les difficultés financières, et en outre la question des transports maritimes qui sera, même s'il n'y a plus de torpillages, un gros élément pour entraver le ravitaillement. »

« La vérité, c'est que, à partir du jour où nous aurons consommé la récolte qui sortira de terre au mois d'août prochain, c'est-à-dire vers le printemps de 1918, si nous ne nous restreignons pas à l'avance et si nous n'usons pas d'aliments de substitution, nous n'aurions plus les quantités suffisantes pour faire notre pain : nous manquerions d'environ 50 p. 100 de ce qui nous serait nécessaire. »

« C'est la crise universelle qui se prépare, résultat de cet événement formidable qui fait que, pendant trois ans, les agriculteurs qui, dans tous les pays d'Europe, poussaient la charrue dans le sillon ont été envoyés aux armées ; c'est le résultat, dans les pays qui ne sont pas en guerre, du fait que la main-d'œuvre agricole est allée en partie aux usines de guerre à raison des salaires plus élevés ; c'est le résultat du fait que les femmes, les enfants, les vieillards ont donné un effort admirable, tout ce qu'ils avaient de meilleur, mais que, faute d'engrais et d'entretien, la terre peu à peu s'épuise et devient moins féconde. »

On ne saurait mieux dire, et, par des applaudissements répétés, la Chambre a prouvé à M. Maurice Long qu'elle partageait son opinion.

Tous les orateurs qui lui ont succédé à la tribune ont tenu le même langage : tous ont proclamé ce que M. Fernand David a éloquentement résumé en ces termes :

« Il ne servira à rien de dire : « Il faut produire », si nous ne donnons pas à la culture les mesures qu'elle réclame. »

« Je suis un des signataires de l'affiche qui a incité nos paysans à donner à la France le blé dont elle a besoin. Il ne se passe pas de jour que je ne reçoive des lettres dans lesquelles on me dit : « Vous nous exhortez au courage ; mais ce courage nous l'avons depuis deux ans, nous luttons contre l'envahissement des mauvaises herbes ; nous cherchons à sauvegarder nos récoltes, nous le faisons pour les nôtres qui sont au front et pour le pays ; mais donnez-nous les moyens de continuer la lutte ; autrement, à quoi serviraient les exhortations ? Elles risquent de prendre à nos yeux le caractère d'une dérision que nous n'avons pas méritée. »

La question était ainsi admirablement posée ; mais c'était au ministre de l'Agriculture, et non au ministre du Ravitaillement qu'elle s'adressait.

Les critiques les plus variées ont été, pendant

trois jours consécutifs, adressées à M. Herriot, « qui a recueilli sur ses robustes épaules tant de lourds héritages », et l'honorable ministre du Ravitaillement a dû répondre — en commençant son discours — que la politique économique qu'il entendait suivre se déduisait rigoureusement de l'examen des chiffres et des faits.

« Ma politique, a-t-il dit, se préoccupe d'assurer entre les Français, riches ou pauvres, le maximum d'égalité possible dans le partage de nos réserves. » C'est une déclaration de principe dont on doit savoir gré à M. Herriot ; mais elle s'applique à la répartition des ressources et non à leur production, et c'est premièrement ce côté spécial de la politique économique du gouvernement qu'il importait à la Chambre de connaître.

Personne ne doute de la bonne volonté du ministre du Ravitaillement et chacun est convaincu que, dans sa sphère d'action, il fera le possible, et même l'impossible, pour atténuer la crise que nous subissons. Mais on aurait voulu que le ministre de l'Agriculture fût à ses côtés au banc des ministres, et qu'il répondit lui-même aux questions d'ordre agricole posées par MM. Theveny, Laurent Eynac, Barthe, Maurice Long, de Monzie, Fernand David, Jobert, Paul Laffont, Victor Boret et Guichard.

Depuis deux ans tout le monde demande au Gouvernement d'avoir, en matière économique, une politique d'ensemble, qui tiennent compte à la fois des conditions anormales d'existence que la guerre impose au pays, de nos nécessités présentes et de la situation dans laquelle nous nous trouverons au lendemain de la guerre.

Aux périodes les plus tragiques de son histoire, la France a été sauvée par son agriculture et c'est parce que, dans cette interpellation sur la politique économique du Gouvernement, M. Clémentel, qui a pris le titre de ministre de l'Economie nationale, — en groupant autour de lui les ministères de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes et du Travail — n'est pas intervenu dans le débat, que la Chambre est restée sous une fâcheuse impression.

M. Maurice Long avait dit à la fin de son discours : « Prenons garde qu'à l'heure de la paix, à cette heure qui sera aussi pour tous les peuples celle de l'égoïsme sacré, nous ne soyons pas des mourants glorieux à qui l'on apporte des fleurs. »

Ce sera notre cas si les denrées de première nécessité nous font défaut, c'est-à-dire si la féconde terre de France, qui ne demande qu'à produire et à nourrir ses enfants, est abandonnée par ceux-là mêmes qui ont accepté la mission de la défendre.

EDMOND THÉRY.

La Prise de Bagdad

Dans *l'Economiste Européen* du 15 octobre 1915, notre rédacteur en chef, M. Edmond Théry, écrivait :

« Depuis six mois la grande presse allemande proclamait la nécessité d'établir une route entre Berlin, Vienne et Constantinople, route qui serait l'amorce du chemin de fer de Bagdad, mettant l'Allemagne en contact direct avec l'empire ottoman et le monde asiatique. »

« Quelles richesses à exploiter en Asie-Mineure et en Mésopotamie ; quelle expansion mondiale pour les intérêts économiques et financiers allemands et quelle menace pour les possessions russes de l'Asie centrale, pour l'Egypte et pour les Indes anglaises ! »

Et dans cet article intitulé : « La route de Constantinople », il démontrait que tout l'effort diplomatique de l'Allemagne, pendant les dernières années, tout son système d'alliance, toute sa politique balkanique n'avaient tendu qu'à ouvrir à l'influence,

à la finance et à l'industrie allemandes un large accès vers ces riches champs d'action de l'Asie-Mineure. Le chemin de fer Berlin-Constantinople, bientôt devenu, dans la folie des grandeurs de l'Allemagne, la ligne Hambourg-Bagdad, n'était que la formule synthétique des plans ambitieux des pangermanistes. Déjà ils voyaient cette ligne Hambourg-Bagdad, allemande sur tout son parcours, relier directement la plus riche ville d'Allemagne à la plus riche colonie allemande. Déjà Guillaume II traitait la Mésopotamie comme Frédéric II la Sibérie : il la trouvait à sa convenance et la prenait. Et, en effet, jamais rien n'aurait mieux convenu aux Allemands même pour la conquête de l'Occident, que la possession de ce prestigieux et opulent Orient. Même au temps où ils se voyaient déjà les maîtres du monde entier, cette Asie était l'objet de leurs principales convoitises. A l'époque où Guillaume II, pour fasciner l'Islam de son prestige et en faire la conquête morale, débarquait à Jaffa en grande pompe et entrant à Jérusalem en vainqueur plus qu'en pèlerin, un des prophètes du pangermanisme écrivait déjà : « L'Allemagne doit faire des affaires en Turquie et dans toute l'Asie et pour cela y construire elle-même des chemins de fer et des routes. Elle doit y travailler, y faire du négoce et des échanges, s'y enrichir en enrichissant ces contrées. » Et il exposait tout un programme de prise de possession politique, intellectuelle, financière et commerciale. Le centre de tout cet Eldorado allemand était Bagdad. A cause du prestige de son illustration, de la noblesse de son grand et glorieux passé, le pangermaniste daignait la trouver digne de devenir un petit Berlin asiatique.

Et puis l'Allemand, qui n'a jamais rien inventé, mais a su tout utiliser pour lui, n'ignorait pas que Bagdad a toujours été choisie par tous les conquérants successifs de la Mésopotamie comme capitale intellectuelle et commerciale de ces régions, et comme centre stratégique et militaire. Quatre fois au cours de l'Histoire, Bagdad fut capitale de quatre dominations. Bien avant qu'elle ne fût Séleucie, elle avait été le noyau d'un vaste empire : et puis les Arabes ont édifié Ctesiphon et les Mogols ont refait Bagdad. Suivant ces illustres exemples les Allemands avaient résolu, depuis des années, dès la naissance de leurs convoitises sur l'Orient, d'en faire le centre rayonnant de leur colonisation.

Le plus extraordinaire est qu'à la veille de la guerre, tout ce fantasmagorique programme était en voie de réalisation. Les Jeunes-Turcs avaient déjà livré tout l'empire ottoman aux maîtres de Berlin. Encore quelques années de patience de la part de l'Allemagne, d'insouciant aveuglement de la part des autres puissances, et l'Orient était définitivement prussianisé. Il n'a manqué aux pangermanistes que de savoir conserver la paix pour conquérir sournoisement le monde, Orient compris.

Pour ce qui est plus spécialement de la Turquie, il semblait pourtant que la guerre l'avait jetée davantage sous le joug allemand et que la complaisance des Enver pacha et Talaat bey avait livré à l'Allemagne les plus riches provinces comme de simples colonies. La ligne Berlin-Constantinople, déjà devenue Hambourg-Bagdad, s'était muée, sous une dernière poussée de démesure, en ligne Anvers-Golfe Persique.

Mais quelqu'un troubla la fête.

Le 11 mars dernier, une armée anglo-indienne, sous le commandement de sir Stanley Maude, a pris Bagdad.

Depuis le 8 mars, l'armée anglo-indienne avait engagé le combat avec les forces turques ; elle avait commencé par les déloger de la ligne du Djalah et, les poursuivant sans relâche, leur faisant subir des pertes terribles, anéantissant les deux tiers de

leur artillerie, elle entra le 11 mars de bonne heure dans Bagdad, sans cesser la poursuite de l'ennemi en déroute.

Cette victoire britannique a réenti dans le monde entier comme un coup de foudre. Dans le grand tumulte de la guerre européenne, on avait complètement oublié l'armée britannique qui s'était formée aux confins de l'Inde et qui lentement, silencieusement, remontait en Mésopotamie. Elle a rejoint sans bruit l'armée jadis envoyée au secours de Kut-el-Amara et qui, n'ayant pu arriver à temps, s'était arrêtée et fortifiée sur place. Ce sont ces forces-là qui viennent brusquement de venger l'ancienne défaite anglaise, de restaurer le prestige des armes britanniques en Orient et de porter à la Turquie, en même temps qu'à l'Allemagne, un des coups les plus sensibles qui pouvaient les atteindre en ce moment. Allemands et Turcs connaissent la tenacité des Anglais : ils savent que Bagdad, conquise par eux au prix de tant de sang et de tant de travaux, ne sortira plus de leurs mains, et désormais il faudra chercher pour la ligne qui partira de Berlin ou de Hambourg un autre terminus, car la gare de Bagdad sera anglaise. Et la tristesse de cette constatation s'aggrave encore pour les Allemands de tout ce qu'ils ont dit et publié, depuis trente ans, sur les immenses richesses de la Mésopotamie et sur les certitudes de prospérité que donnera sa possession. La victoire du général Stanley Maude signifie, pour l'Allemagne, la fin d'un de ses plus beaux rêves.

Elle aura, dans le présent, des conséquences plus tangibles encore. Elle facilitera singulièrement la tâche des Russes, qui sont encore loin, certes, mais à qui la destruction des armées turques permettra de marcher vite, car ni la Turquie, ni l'Allemagne, son alliée, n'est plus en mesure d'envoyer des renforts en Mésopotamie. Quand les deux armées alliées auront opéré leur jonction, c'en sera bien définitivement fini avec la domination turque dans ses deux provinces lointaines de l'Arménie et de la Mésopotamie. Et les Empires centraux en subiront le contre-coup et l'affaiblissement beaucoup plus encore que la Turquie puisque déjà ces provinces n'appartenaient plus à la Turquie, mais aux Allemands, et que toute la force turque n'était plus que de la force allemande.

C'est de ce dernier point de vue qu'il faut aussi se réjouir des conséquences que la prise de Bagdad ne pourra manquer d'avoir sur les Arabes en révolte contre la tyrannie de Constantinople. Déjà le grand chérif de la Mecque s'est proclamé roi de l'Arabie, dont il a décrété la séparation civile et religieuse d'avec Constantinople. C'est une première étape de la disparition des Osmanlis, surtout de la disparition de la bande criminelle qui règne à Constantinople. La prise de Bagdad renforcera considérablement la cause arabe. Battus par les armées britanniques et russes, discrédités par les Arabes, les Turcs régnaient vont s'effondrer bientôt. Le désastre de la Turquie ne sera que la préface de celui de l'Allemagne, dont elle était les plus chers espoirs.

Georges BOURGAREL.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie

Si l'exercice social clos le 31 juillet 1916 a, comme le précédent, subi le contre-coup des événements de guerre, il a cependant profité d'une situation qui s'est sensiblement améliorée d'une année à l'autre.

La reprise de l'activité économique signalée lors de la dernière Assemblée générale de cette Société s'est accentuée sous la vigoureuse impulsion donnée aux industries de Défense nationale.

Il appartenait aux banques et aux établissements de crédit d'aider de tout leur pouvoir à cette reprise des affaires, et, en ce qui la concerne, la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie s'est attachée à participer à ce mouvement.

Elle a trouvé ainsi l'occasion d'étendre ses crédits, de faciliter les besoins de trésorerie de sa clientèle, en un mot, de donner à ses affaires une activité nouvelle dont les résultats lui ont permis de clore l'exercice avec un bénéfice satisfaisant.

Elle a dû faire face à ce développement de ses opérations avec un personnel réduit par la mobilisation, mais elle a réussi cependant à le compléter au moyen d'auxiliaires.

Comme elle l'a fait l'année précédente, la Société a donné son concours aux opérations effectuées sur l'initiative du Gouvernement français ou de la Banque de France, en vue d'améliorer le change : Prêts au Gouvernement français de titres des pays neutres ; Ouvertures de crédits à l'étranger.

Elle a concouru, comme précédemment, au placement des Bons et Obligations de la Défense nationale. De même que pour le premier Emprunt national 5 %, elle s'est employée activement à recueillir des souscriptions au second Emprunt, dont le récent succès a confirmé la confiance dans le crédit de la France.

Comme il a déjà été dit, elle s'est appliquée à donner de préférence son appui aux entreprises concernant la Défense nationale. En dehors de ces opérations, qui ont constitué la plus importante branche de son activité, elle a concouru également à diverses affaires financières. Notamment, elle a pris part à la fondation de la Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez que le Gouvernement, à l'instigation du résident général au Maroc, considérait comme une entreprise nationale à constituer sans délai.

La mise en valeur de la partie française de cette entreprise sera effectuée par le groupe auquel la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie appartient depuis sa création en 1902 et qui, formé pour répondre aux vues du Gouvernement français, a pour objectif le développement économique du Maroc.

Tout en se fixant cette double tâche d'aider à l'œuvre commune de Défense nationale et de faire un emploi rémunérateur de ses capitaux, la Société n'a pas perdu de vue que les circonstances lui commandent d'avoir toujours une large situation de trésorerie. Son bilan témoigne de ce souci constant de sa part, et l'examen fait ressortir tout à la fois l'importance de ses disponibilités et l'allègement, d'un exercice à l'autre, de ses engagements contractés avant la guerre.

Le Portefeuille Effets, les Reports, les Titres et les Participations financières se présentent avec des réductions notables, malgré l'inscription à ces comptes des sommes correspondant à des opérations nouvelles.

Les Comptes courants débiteurs et les Avances sur garanties ont également donné lieu à d'importantes rentrées. Ils se trouvent toutefois augmentés par solde à raison des crédits nouveaux consentis aux industries de guerre et aussi par le transfert à ces comptes des anciennes acceptations retirées ; par contre, le compte « Débiteurs par Acceptations » est réduit à 7.120.568 fr. 79, correspondant à de nouveaux crédits.

Nous remarquons que cette situation justifie la confiance de la clientèle de la Banque, confiance dont on retrouve la trace dans l'augmentation des comptes créditeurs à vue.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a continué ses efforts dans le sens d'une réduction des engagements sociaux antérieurs à la guerre. C'est en raison de cette prudente politique que le bilan présente, à l'Actif et au Passif,

des totaux sensiblement inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Tandis que le bilan, au 31 juillet 1915, se totalisait par 269.969.774 fr. 25, celui au 31 juillet dernier se totalise seulement par 231.184.759 fr. 31. C'est une différence de 38.785.014 fr. 94.

Nous ajouterons, comme le rapport l'indique, qu'il a été procédé aux amortissements justifiés par les dépréciations acquises.

Quant aux dépréciations éventuelles pouvant résulter, pour les éléments de l'Actif, des événements actuels, il y a été pourvu par la constitution d'une provision de 5.000.000 de francs, créée l'an dernier au moyen d'un prélèvement de pareille somme sur les Réserves.

En analysant les principaux postes du bilan, nous constatons que les bénéfices en caisse et dans les banques (en France et à l'étranger) se montent à 33.627.699 fr. 95. Les Bons de la Défense nationale atteignent le chiffre de 68.628.900 francs.

Ce poste, détaché depuis l'an dernier du poste « Portefeuille », continue à faire ressortir la part prise par la Banque à l'émission de ces titres.

Le Portefeuille à 22.898.479 fr. 26, en diminution pour l'exercice d'environ 2.900.000 francs, comprend des effets sur la France, dont certains sont moratoires, et des effets sur l'étranger. Au surplus, une assez grande partie, 8.905.061 fr. 11, représente des effets à l'encaissement.

Les reports s'élevaient à 11.043.413 francs, en diminution de 11.600.000 francs. Dans l'ensemble, ce poste a été réduit, par rapport au bilan précédent, de 13.800.000 francs environ. Les comptes courants débiteurs se chiffrent par 21.804.649 fr. 72. Les débiteurs par acceptations à 7.120.568 fr. 79. Ce chapitre accuse une nouvelle diminution de plus de 16.400.000 francs. Les avances sur garanties s'établissent à 24.065.119 fr. 20, en augmentation d'environ 2.600.000 francs.

Les Rentes, Actions et Obligations forment un total de 25.858.305 fr. 25, en diminution d'environ 1.580.000 francs par suite de réalisations opérées. Les Participations financières ressortent à 4 millions 618.815 fr. 20, en diminution nouvelle de 830.000 francs. Les Comptes divers, d'ordre et transitoires, à 1.923.444 fr. 72.

Et enfin les Immeubles, à 9.595.364 fr. 22, en augmentation d'environ 350.000 francs.

Au regard de ces postes de l'Actif, le Passif est représenté par :

Capital, 60 millions ; Réserve statutaire, 2 millions 435.408 fr. 55 ; Réserve supplémentaire, 1.600.000 francs ; Provision pour amortissements, 5 millions ; Dividendes restant à payer, 53.839 fr. 01 ; Effets à payer et acceptations, 9.237.037 fr. 98.

Les Comptes courants se décomposent en : 1° Comptes courants créditeurs à vue, 119 millions 948.555 fr. 06 ; 2° Comptes courants créditeurs à échéances, 26.070.186 fr. 48. Le poste Comptes divers comprend les comptes d'ordre et les provisions diverses ; il se chiffre par 2.983.579 fr. 82.

Les produits bruts de l'exercice se sont élevés à 5.487.406 fr. 94, desquels il faut déduire les frais généraux, 1.631.254 fr. 53, ce qui porte les bénéfices nets à 3.856.152 fr. 41, dont la répartition a été faite de la manière suivante :

	Exercice 1915-16
Répartition	(En francs)
Réserve statutaire 5 0/0.....	192.807 62
Dividendes.....	3.000.000 »
Report à nouveau.....	663.344 79
	3.856.152 41

Le dividende pour l'exercice 1915-1916 a été fixé à 5 %, soit 12 fr. 50 par action. Il n'a pas été distribué de dividende pour l'exercice précédent.

Les réserves de la Société se chiffrent encore cette année par 9.035.408 fr. 55, à savoir :

	En francs
Réserve légale.....	2.435.408 55
Réserve supplémentaire.....	1.600.000 »
Provision pour amortissements et dépréciations éventuelles.....	5.000.000 »
	9.035.408 55

Ajoutons enfin qu'en raison des dépréciations et amortissements ayant affecté, l'année dernière, les Bénéfices reportés et les Réserves, les membres du Conseil d'administration ont décidé, en ce qui les concerne, de renoncer à leur tantième statutaire de 10 % tant que le total des bénéfices reportés et les réserves n'aura pas été rétabli au chiffre qu'il atteignait au bilan du 31 juillet 1914.

F. MODAU.

Les Crédits provisoires pour le deuxième Trimestre de 1917

M. Raoul Péret, rapporteur général du budget à la Chambre des députés, vient de publier son rapport sur les douzièmes provisoires applicables aux mois d'avril, mai et juin. Il y établit des prévisions sur la situation financière au 30 juin prochain, c'est-à-dire à la fin du trente-cinquième mois de guerre.

Les autorisations de dépenses pour les trente-deux premiers mois ressortent actuellement à 73.391.029.753 francs. Pour les trente-cinq premiers mois, elles représentent 82.909.973.326 francs, soit 83 milliards en chiffres ronds. En y ajoutant les avances aux pays alliés (3.875 millions), on obtient un total de dépenses, du 1^{er} août 1914 au 30 juin 1917, s'élevant à près de 87 milliards.

La commission du budget souscrit aux paroles de M. Ribot demandant qu'on s'inspire d'une volonté d'économie, en faisant observer qu'« elles s'adressent d'abord au gouvernement lui-même ». Elle regrette qu'on n'ait pas stimulé la production intérieure et qu'on ait trop longtemps attendu pour restreindre la consommation. Elle demande qu'on pratique une politique plus conforme aux exigences de la situation et plus soucieuse de ménager nos forces de résistance au point de vue économique.

« Ce n'est pas, écrit M. Raoul Péret, quand nous sommes à la veille d'événements décisifs et quand, poursuivant notre action militaire avec l'aide puissante de nos alliés et avec l'appui moral, si précieux pour nous, des plus grandes nations, nous entrevoyons la fin du conflit armé dans une victoire prochaine, qu'il convient de montrer de la faiblesse ou de l'hésitation. »

« Comme le proclame le gouvernement lui-même, il ne faut plus fermer les yeux sur les difficultés que nous avons à vaincre, et il a raison d'ajouter que la confiance du pays ne sera nullement atteinte si on lui parle un langage énergique. »

« Aussi bien, cette confiance est-elle toujours entière, si nous en jugeons par le chiffre des souscriptions aux emprunts à court ou à long terme et par celui des recouvrements des impôts de toute nature. »

Mais l'amélioration dans le produit des impôts et les taxes nouvelles sont insuffisantes. Aussi la commission invite-t-elle le gouvernement à diminuer les causes de dépenses et à « proposer, suivant les enregistrements pris, le vote de nouvelles dispositions fiscales ».

M. Péret dresse le tableau suivant des dépenses effectuées ou engagées pour les 35 premiers mois de guerre :

Cinq mois de 1914.....	Fr. 8.898.583.901
Année 1915.....	22.804.486.525
Année 1916.....	32.635.943.250
Six premiers mois de 1917.....	18.570.959.650
Total.....	82.909.973.326

1^{er} janvier 1918 à 110 %. Le rachat se fera par séries. Si l'administration impériale fait usage de sa faculté de rachat après le 1^{er} juillet 1927 les porteurs pourront exiger, au lieu du remboursement, la conversion en bons du Trésor 4 1/2 % rachetables à 115 %. Au 1^{er} juillet 1937, et plus tard, l'administration pourra encore exercer son droit de retrait sur les bons en circulation ; mais les porteurs pourront exiger l'échange de leurs titres contre des bons du Trésor 3 1/2 % rachetables à 120 %.

L'administration s'engage à n'effectuer aucun rachat à la valeur nominale. Tous les bons du Trésor non rachetés au 1^{er} juillet 1967 seront remboursés à cette date à 110 %, 115 % ou 120 %, selon que les retraits et échanges précédemment décrits auront été effectués ou non. Il est permis aux personnes qui souscriront aux nouveaux bons du Trésor 4 1/2 % d'échanger les bons antérieurs qu'ils possèdent en bons du nouveau modèle ; mais chaque souscripteur ne pourra échanger des anciens bons contre des nouveaux que pour une valeur nominale d'anciens bons égale au double du montant de la souscription faite aux bons du nouveau modèle.

La crise alimentaire. — Lors de la dernière séance de la Chambre prussienne, le nouveau commissaire d'Etat à l'alimentation, M. Michaelis, a fait des déclarations très graves.

« L'inventaire des denrées alimentaires, fait le 15 février, a-t-il dit, a confirmé les prévisions d'octobre dernier, c'est-à-dire qu'il ne restera aucune provision supérieure à ce qui était prévu. Comme ces provisions ne suffisent pas pour pouvoir continuer comme jusqu'à présent, il sera nécessaire de prendre de nouvelles mesures sérieuses qui porteront, bien entendu, à de nouvelles et peut-être plus graves restrictions en ce qui concerne le pain.

« Nos provisions de blé, dit textuellement le commissaire d'Etat, ont baissé dans une mesure épouvantable ; il faut encore y ajouter l'emploi illégal du blé comme fourrage. Très probablement on devra inaugurer un contrôle plus sévère dans le pays, et dans certaines villes on retirera aux autorités le droit à l'administration autonome des denrées alimentaires.

« Nous espérons que, vu la grave situation dans laquelle nous nous trouvons, personne ne refusera ce dernier sacrifice. Que se produirait-il si nous ne pouvions pas résister ? dit l'orateur, qui conclut en disant qu'il faut pouvoir et savoir vaincre aussi sur le front intérieur. »

Chemins de fer prussiens. — L'administration des chemins de fer prussiens vient de déposer sur le bureau du Landtag un projet d'emprunt afin de permettre l'exécution du programme de construction de voies ferrées, arrêté depuis longtemps, ainsi que le renouvellement du matériel.

L'administration veut commander 150 locomotives, 2.150 wagons de voyageurs, 38.774 wagons de marchandises, plus 550 locomotives, 750 wagons de voyageurs et 6.300 wagons de marchandises destinés à remplacer un nombre égal de machines et de wagons hors de service.

AUTRICHE-HONGRIE

Le compromis austro-hongrois. — Nous annonçons, il y a huit jours, le renouvellement provisoire du compromis austro-hongrois qui, d'après de nouveaux renseignements, aurait été signé en même temps qu'une série de traités commerciaux entre l'Allemagne et la monarchie dualiste.

De ce fait, les trois Etats centraux sont maintenant étroitement unis sur les terrains commercial, industriel et financier. Le mystère qui entoure encore la chose ne permet pas d'affirmer si le compromis austro-hongrois a été signé pour

dix ans ou vingt ans. Cependant, dans les cercles officieux on dit qu'il a été conclu pour vingt ans. Le compromis et les traités avec l'Allemagne ne seront pas soumis aux Parlements, pour le moment. Plus tard, après la signature de la paix, les Parlements n'auront plus à les discuter, mais à les accepter ou rejeter en bloc. Il est hors de doute qu'ils ne les rejettent pas.

Cependant les gouvernements allemand et austro-hongrois préconisent la mise en vigueur immédiate de ces traités. Berlin surtout insiste sur ce point et la chose se comprend d'autant plus, qu'un protocole spécial, relatif aux voies ferrées, met les chemins de fer austro-hongrois dans la dépendance des autorités allemandes.

La *Gazette de Francfort*, qui donne ces nouvelles, conclut : « Il faut se féliciter de ce que l'Autriche-Hongrie, en dépit de ses difficultés intérieures, ait pu satisfaire à tous les vœux du gouvernement allemand. » C'est bien là l'aveu de la main-mise économique et financière de l'Allemagne sur le territoire du brillant second.

L'expansion austro-hongroise dans les Balkans. — Lors de la dernière législation hongroise, le député Gratz, président de la « Ligue des Industriels hongrois », a prononcé à la Chambre un discours dans lequel il a tracé le programme commercial d'après-guerre.

Il a affirmé que l'Autriche-Hongrie ne peut trouver les débouchés nouveaux nécessaires à son industrie que dans les Balkans. Or, le commerce allemand soutenu par des banques s'y développait avant la guerre beaucoup plus rapidement, bénéficiant surtout de l'attitude défiante et même hostile que la monarchie danubienne observait à l'égard des Etats balkaniques. Si les industriels austro-hongrois veulent étendre leur influence commerciale dans la péninsule, le gouvernement de Vienne doit suivre une politique plus conciliante et, abandonnant les rêves impérialistes, jouer uniquement le rôle d'intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. L'Autriche-Hongrie doit donc ouvrir ses frontières aux matières premières venant de l'Orient, leur permettre de transiter sur son territoire à destination des pays d'Occident et, si possible, transformer ces matières brutes pour les exporter ensuite en Occident. C'est alors seulement que les Etats balkaniques s'ouvriraient aux produits de l'industrie austro-hongroise.

Le rationnement de la viande à Vienne. — Le gouvernement autrichien, alarmé de la diminution considérable du cheptel national, a décidé de réduire à 250 grammes par adulte la ration hebdomadaire de viande, qui était jusqu'ici de 600 grammes. Les enfants au-dessous de seize ans et au-dessus de cinq auront droit à 150 grammes de viande. La ration de viande devra toujours être prise en trois fois.

D'autre part, le conseil municipal de Vienne serait décidé à mettre en vente de plus grandes quantités de viande « à bon marché », les essais faits depuis un mois dans les faubourgs populaires ayant été concluants. Cette viande, qui ne serait autre chose que la chair congelée des chevaux tués sur le champ de bataille, ou morts d'épuisement dans la zone des armées, serait vendue à raison de 9 couronnes le kilogramme.

ESPAGNE

Un emprunt du gouvernement espagnol. — Le 11 mars a été publié en Espagne le texte du décret présenté par le ministre des Finances espagnoles à la signature royale, autorisant l'émission de un milliard de pesetas pour le 31 courant.

Le taux de l'emprunt est de 5 %, mais se trouve réduit à 4 1/2 % par les impôts. L'émission sera faite au taux effectif de 90 % et les titres émis seront amortissables en 50 ans.

Le but de l'opération est de consolider les 670 millions de la dette flottante. C'est la première fois que le gouvernement fait un appel direct au capital. Selon les déclarations faites à la presse, le gouvernement a pleine confiance dans le succès de l'emprunt.

L'Espagne autorise les exportations. — Le ministre des finances espagnoles vient de déclarer que le cabinet, après étude du problème des approvisionnements, a décidé d'autoriser l'exportation de tous les vivres dont l'élévation de prix empêche qu'ils soient consommés en Espagne par la classe ouvrière.

L'organe officiel espagnol publiera incessamment la liste de ces produits, sous réserve, pourtant, d'en supprimer l'exportation s'il est nécessaire.

ETATS-UNIS

L'armement des navires de commerce américains. — Le 12 mars courant le département d'Etat de Washington a déclaré à tous les ambassadeurs et ministres accrédités auprès du gouvernement américain qu'en raison de la notification faite par l'Allemagne, en date du 31 janvier, notification d'après laquelle tous les navires belligérants ou neutres rencontrés dans certaines zones délimitées seraient coulés sans que des mesures préalables soient prises pour la sauvegarde des passagers et sans effectuer de visites préliminaires, le gouvernement des Etats-Unis a décidé de placer sur tous les navires marchands américains naviguant dans les zones visées une garde armée destinée à protéger les navires et la vie des passagers.

La même déclaration a été communiquée aux représentants des Etats-Unis à l'étranger.

On conclut de cette déclaration que des artilleurs de la marine américaine seront affectés aux navires marchands et que ceux-ci seront munis des canons nécessaires à leur défense.

Bien que l'Allemagne ait prétendu que le fait d'armer des navires de commerce confèrait à ces bâtiments le caractère de navires de guerre, le département de la marine maintient l'opinion que la présence des artilleurs navals sur ces navires marchands n'en modifie en rien le caractère. Cette décision a aussi cette conséquence que les navires de commerce armés des alliés pourront entrer dans les ports des Etats-Unis et y séjourner sans perdre leur caractère de navires marchands.

CHINE

La rupture avec l'Allemagne. — Suivant l'exemple des Etats-Unis, la Chine s'était opposée formellement à la consécration officielle du droit au torpillage par l'Allemagne. La rupture, que l'on prévoyait, est actuellement chose faite. Le Parlement chinois, à la suite d'une déclaration du gouvernement sur la politique extérieure et d'une interpellation suivie de débats en comité secret, a adopté, à la majorité des deux tiers des membres présents, un ordre du jour approuvant la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne.

Le correspondant du *Daily Mail* à Tientsin télégraphie que la Chambre haute se prononcera dans un sens analogue à la Chambre basse. D'autre part, l'assentiment du président au vote du Parlement paraît assuré par la solution intervenue dans la toute récente crise du cabinet.

La *Gazette populaire de Cologne* dit qu'au point de vue militaire, si la Chine se joignait à l'Entente, ce serait sans importance ; mais les grands intérêts économiques allemands dans ces régions périraient. De plus, les nombreux vaisseaux allemands qui font le cabotage dans les eaux chinoises attireraient les convoitises britanniques.

Le président Li vient de sanctionner officiellement la rupture que les deux Chambres du Parlement avaient approuvée. Maintenant qu'elle est un fait accompli, notons avec satisfaction les avanta-

ges qui en résultent pour la Chine et pour les Alliés.

La Chine ne se borne pas à saisir le gage important que constituent les navires allemands. Elle cesse aussi de verser quelque 50 millions de francs par an, arrrages des divers emprunts ou indemnités qu'elle devait aux Allemands. Cette somme, qui était encaissée par les banques allemandes d'Extrême-Orient, servait à subventionner la propagande germanique jusqu'aux Etats-Unis.

Revue Commerciale

La situation agricole. — La gelée a généralement persisté dans la première quinzaine de février. On a constaté de très basses températures dans quelques régions : -21° dans le sud-est, -24° dans l'est, -28° dans le nord-est. Une couche de neige parfois épaisse recouvrait le sol dans un grand nombre de départements. Mais dans la deuxième quinzaine, la température s'est radoucie presque partout. Ces conditions météorologiques ont favorisé la reprise des travaux interrompus : labours et semailles.

Grâce à la présence de la neige et aussi aux bonnes conditions dans lesquelles s'est effectué le dégel dans certaines régions, les emblavures de céréales ont en général moins souffert de la rigueur de l'hiver.

L'avoine semble toutefois avoir été moins épargnée que toute autre céréale. On signale presque partout des dégâts plus ou moins sensibles causés par les gelées aux pommes de terre, betteraves, choux et navets fourragers, ainsi qu'aux cultures maraîchères.

Les prairies ont eu aussi à souffrir dans une certaine mesure des mauvaises conditions météorologiques de la période mi-janvier mi-février.

En vue de combler le déficit des emblavures d'automne, on espère que les blés de printemps et notamment de Manitoba seront semés sur des surfaces plus étendues que les années précédentes. On se prépare aussi à donner à la plantation des pommes de terre une importance plus considérable qu'à l'ordinaire.

La taille de la vigne et des arbres fruitiers est commencée dans le plus grand nombre de départements.

Prix du Blé sur les grands marchés
(Les 100 kilogrammes)

Villes	13 fév.	20 fév.	27 fév.	6 mars	11 mars
	1917	1917	1917	1917	1917
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (disponible)....	48 87	49 94	50 04	53 68	52 25
Londres.....	48 92	49 41	49 47	53 21	51 89
New-York.....	41 49	43 30	43 38	46 14	44 73
Chicago.....	37 55	38 87	39 24	41 19	40 31
Buenos-Ayres.....	35 56	36 92	36 94	35 77	35 81

Les stocks de café. — D'après des renseignements de Rotterdam, les arrivages de café en Europe se sont élevés en janvier dernier à 311.000 sacs, contre 400.000 sacs en décembre, et 361.000 sacs en novembre, 522.000 sacs en janvier 1916, 716.000 sacs en janvier 1915, 1.600.000 sacs en janvier 1914 et 1.615.000 sacs en janvier 1913, non affecté par la guerre.

Les ventes se sont chiffrées par 346.000 sacs contre 491.000 sacs en décembre dernier, 543.000 sacs en janvier 1916, 733.000 sacs en janvier 1915, 1.182.000 sacs en janvier 1914 et 1.139.000 en janvier 1913.

Au 31 janvier dernier, les stocks d'Europe s'élevaient à 3.797.000 sacs contre 3.832.000 sacs au 31 décembre 1916. Ils sont en augmentation de 288.000 sacs sur janvier 1916, mais encore inférieurs de 519.000 sur ceux de janvier 1915. Par rapport

à l'année 1913, année normale, ils sont en diminution de 2.902.000 sacs.

Le détail de ces stocks en sacs de 60 kilos s'établit ainsi :

	Janvier		
	1913	1916	1917
Copenhague.....	72.000	90.000	»
Brème*.....	147.000	10.000	»
Hambourg*.....	1.933.000	100.000	»
Pays-Bas.....	508.000	287.000	235.000
Angleterre.....	182.000	548.000	650.000
Anvers*.....	951.000	75.000	»
Le Havre.....	2.379.000	2.160.000	2.511.000
Bordeaux.....	43.000	47.000	79.000
Marseille.....	150.000	192.000	322.000
Trieste*.....	331.000	»	»
Totaux.....	6.699.000	3.509.000	3.797.000

(* Estimés pour 1916).

Les stocks au 31 janvier sont certainement plus importants que ceux mentionnés ci-dessus, car les détails manquent pour Copenhague, Brème, Hambourg, Anvers et Trieste.

Quant à l'approvisionnement visible mondial, il a diminué de 652.000 sacs, de sorte qu'au 31 janvier 1917, les stocks de café dans le monde entier s'élevaient à 10.601.000 sacs contre 11.253.000 sacs au 31 décembre dernier et, d'autre part, 9.986.000 sacs et 10.128.000 sacs respectivement aux 31 janvier 1916 et 1915.

Pendant l'année 1916, nos importations de café se comparent comme suit avec celles de l'année précédente et celles de 1913 non affectées par la guerre :

Provenances	1913 1915 1916		
	(En quintaux)		
Pays-Bas.....	483	176	3
Angleterre.....	3.239	18.107	13.509
Indes anglaises.....	46.558	42.569	33.248
Vénézuéla.....	177.811	74.250	95.782
Brésil.....	1.013.498	1.145.538	1.413.991
Haiti.....	213.087	95.937	125.432
Porto-Rico.....	27.240	26.031	5.396
Guadeloupe.....	7.047	6.675	7.927
Réunion.....	68	101	270
Autres pays.....	385.006	171.388	152.800
Total.....	1.874.037	1.580.822	1.848.358

Les importations de café en France qui avaient baissé d'une manière importante en 1914 et 1915, se sont relevées en 1916, et atteignent un chiffre inférieur de 25.679 quintaux seulement par rapport à l'année normale 1913.

PETITES NOUVELLES

◆◆ M. Luquet, directeur du contrôle des administrations financières et de l'ordonnancement, a été nommé directeur du mouvement général des fonds au ministère des Finances, en remplacement de M. Férét du Longbois, qui a été nommé à la Cour des comptes.

◆◆ En réponse à une question d'un député demandant au ministre des Affaires étrangères s'il est vrai que M. Chevalier, directeur de l'Office National des Valeurs Mobilières, ait été envoyé en mission officielle au Brésil, le ministre a répondu : « M. Chevalier a été chargé, au Brésil, d'accord entre le département des Affaires étrangères et celui des Finances, d'une mission portant sur l'étude et le règlement des affaires brésiliennes dans lesquelles l'épargne française est intéressée, notamment de celles qui sont comprises dans le plan

de réorganisation de la Brazil Railway et des compagnies subsidiaires.

« En sa qualité de directeur de l'Office National des Valeurs mobilières, M. Chevalier a pu en même temps être naturellement amené à se préoccuper, d'après les informations qu'il a recueillies sur place, de toutes autres questions déjà soumises à cet office par des porteurs français dont les droits seraient compromis et qui se seraient adressés à lui pour la sauvegarde de ces droits. »

◆◆ Par décision du Gouvernement, prise dans un but de sécurité nationale, les « Petites Annonces » rentrant dans les rubriques suivantes : « Cours et Institutions — Leçons — Renseignements — Recherches — Locations — Achats et Ventes — Perdus et Trouvés — Fonds de commerce — Capitaux — Offres d'emplois — Demandes d'emplois — Occasions — Avis personnels — Pour se retrouver — Alimentation — Divers — Mariages — Petite Correspondance, et... », destinées à paraître dans un journal ou publication quelconque, quotidienne ou périodique, seront soumises au préalable au visa du commissaire de police du lieu de résidence de l'auteur de l'annonce. S'il n'y a pas de commissaire de police dans ce lieu de résidence, le visa sera donné par le commissaire spécial du chef-lieu du département, ou, à défaut, par un commissaire spécial désigné par le préfet.

En conséquence, nos lecteurs sont avisés que les « Petites Annonces » qui nous seraient remises ou envoyées pour insertion ne seront publiées que si elles portent le visa du commissaire de police compétent (pour Paris, le commissaire de police du quartier).

Toutefois, les commerçants patentés, clients habituels de notre journal en matière de publicité et figurant sur une liste arrêtée par l'autorité préfectorale sur proposition du journal seront dispensés de la formalité du visa pour l'insertion de « Petites Annonces » périodiques d'un caractère nettement commercial. Leur nom et adresse devront toujours figurer sur l'annonce.

Ces dispositions sont entrées en vigueur depuis le 10 mars.

Marché Financier

Paris, le 15 mars 1917.

La liquidation de quinzaine s'effectue sans difficultés ; le taux des reports est de 4 % environ. Nos rentes sont fermes ; par contre, les valeurs russes accentuent encore leur baisse de ces jours derniers, sur les mauvaises nouvelles reçues de Petrograd. Cuprifères calmes. Les valeurs de caoutchoucs se tiennent bien. Mines d'or sans changements.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 % perpétuel, 61,50 ; 5 %, 88,10 ; 5 % non libéré, 88,25 ; Comptoir National d'Escompte, 789 ; Crédit Lyonnais, 1.194 ; Actions Est, 770 ; Paris-Lyon, 1.004 ; Midi, 905 ; Orléans, 1.128 ; Ouest, 708 ; Transatlantique, 248 ; Métropolitain, 405 ; Boleo, 990 ; Pennaroya, 1.800 ; Panama, 108,50 ; Suez, 4.300 ; Extérieure Espagnole, 102,50 ; Russe 5 % 1916, 82 ; Central Pacific, 425 ; Nord de l'Espagne, 313 ; Rio Tinto unités, 1.749 ; Prowodnik, 438 ; Ariège, 659 ; Montbard-Aulnoye, 416 ; Tréfileries du Havre, 315 ; Etablissements Bergougnan, 1.290.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 1.321 ; Hartmann, 611 ; Maltzoff, 589 ; Cape Copper, 126,50 ; Mount Elliott, 146,50 ; Spassky, 55,25 ; Tharsis, 141 ; Utah, 685 ; De Beers, 358 ; Bakou, 1.720 ; Caoutchoucs, 163.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.